INDUSTRIE CANADA : UN PARTENAIRE INDISPENSABLE

Aperçu des activités récentes et prévues

Canada

QUEEN HC 111 .A333 1997 c.2
Canada. Industry Canada. (19
Industry Canada : making a d

DATE DUE
DATE DE RETOUR

	DEC - 2 2008
	JUN 1 8 2010
MAR 0 5 2010	
APR 1 0 2013	

CARR McLEAN 38-296

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
119761

INDUSTRIE CANADA : UN PARTENAIRE INDISPENSABLE

Aperçu des activités récentes et prévues

Cette publication est offerte par voie électronique sur le World Wide Web à l'adresse suivante :
http://strategis.ic.gc.ca/frndoc/site.html

Présentation adaptée
Industrie Canada : Un partenaire indispensable — Aperçu des activités récentes et prévues est aussi offert sur demande dans une présentation adaptée à des besoins particuliers.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, prière de s'adresser au :

Service de distribution
Direction générale des communications
Industrie Canada
Bureau 205D, Tour ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
Téléphone : (613) 947-7466
Télécopieur : (613) 954-6436

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Industrie Canada) 1997
N° au cat. C2-317/1997
ISBN 0-662-62945-0
51392B

Table des matières

Portefeuille de l'Industrie : Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance 1

Industrie Canada : Un partenaire indispensable 6
- Possibilités et défis 6
- Mission et rôle 8
- Objectifs stratégiques 10
- Secteurs d'activité 11

Industrie Canada : Activités récentes 13
- Politique microéconomique 13
- Développement sectoriel de l'industrie 15
- Règlements et services axés sur le marché 20

Industrie Canada : Activités prévues 22
- Politique microéconomique 22
- Développement sectoriel de l'industrie 24
- Règlements et services axés sur le marché 26
- Élaborer de nouvelles méthodes de travail 28

Carte des bureaux régionaux d'Industrie Canada 30
Tableau des buts et des objectifs stratégiques 31

Portefeuille de l'Industrie :
Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Industrie Canada, qui relève du Portefeuille de l'Industrie, a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle, axée sur le savoir. Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère travaille avec les Canadiens et les Canadiennes de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel. Les programmes du Ministère visent à encourager le développement industriel et technologique, à stimuler la recherche scientifique, à établir la politique des télécommunications, à promouvoir l'investissement et le commerce, à favoriser la croissance de la petite entreprise et l'essor du tourisme, et à élaborer les règles et les services qui assureront le bon fonctionnement du marché.

LE PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada
- Bureau fédéral de développement régional (Québec)
- Commission du droit d'auteur du Canada
- Conseil canadien des normes
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches du Canada
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

Grâce aux efforts concertés de ses organismes membres, le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan pour stimuler la croissance économique, créer des emplois et augmenter les revenus des particuliers. Il réunit les principaux ministères et organismes chargés des sciences et de la technologie, du développement régional, des services axés sur les marchés et de la politique microéconomique. En regroupant ainsi ces ministères et organismes, le gouvernement a voulu favoriser l'innovation dans tous les secteurs ainsi que le partenariat entre les membres du Portefeuille, le secteur privé et d'autres parties intéressées.

Axée sur le virage technologique des années 1990, l'économie mondiale est riche à la fois en promesses et en défis. Pour conserver leurs atouts et leurs marchés tout en s'ouvrant de nouveaux horizons, les Canadiens et les Canadiennes doivent innover. Il leur faut acquérir et mettre à profit les techniques de pointe et les compétences indispensables dans l'économie du savoir, accroître la capacité d'exportation des entreprises et des industries, augmenter la part de l'investissement international détenue par le Canada, et faire en sorte que la population dans son ensemble, surtout les jeunes, participe pleinement à la nouvelle économie. Pour atteindre ces objectifs, les entreprises, les administrations publiques et la population doivent travailler en étroite collaboration.

Afin d'assurer la réussite économique du Canada aujourd'hui et dans l'avenir, le Portefeuille de l'Industrie met tout en œuvre :

- promouvoir l'innovation scientifique et technologique;
- aider les entreprises à croître, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) qui sont les piliers de l'économie canadienne, en leur fournissant informations, conseils et appui financier;
- créer un marché équitable, efficace et concurrentiel, propre à soutenir l'activité des entreprises, tout en protégeant les intérêts des consommateurs et des investisseurs.

Initiatives récentes du Portefeuille

Dans son budget du 18 février 1997, le gouvernement fédéral annonçait un certain nombre de nouvelles initiatives permettant au Portefeuille de l'Industrie de contribuer à la relance économique au pays et de créer des emplois. Visant à aider les entreprises canadiennes à innover et à tirer parti des percées technologiques, ces initiatives ont également pour but de donner aux jeunes une expérience de travail qui leur sera utile.

Leur esprit créateur et l'adoption de techniques de pointe permettent aux industries traditionnelles de demeurer concurrentielles et à de nouvelles entreprises de percer sur les marchés nouveaux et en pleine expansion. L'innovation des entreprises est liée à de nombreux facteurs, dont l'exploitation du talent et du savoir-faire des jeunes. En plus de donner à la jeunesse canadienne une formation qui la rendra apte à participer à la nouvelle économie, il faut lui offrir la possibilité de mettre ses connaissances en pratique et de prendre de l'expérience dans un marché du travail fort exigeant.

Les initiatives présentées ci-après résulteront de partenariats novateurs avec le secteur privé, les établissements d'enseignement, divers organismes et d'autres paliers de gouvernement. Elles aideront à conférer au Canada les compétences et l'avantage concurrentiel dont il a besoin pour prendre sa place dans la nouvelle économie mondiale du XXIe siècle, axée sur le savoir.

Fondation canadienne pour l'innovation

Cette nouvelle fondation comble un vide important en matière de stratégie d'innovation au pays. Pour mener à bien des travaux d'avant-garde, les chercheurs ont besoin d'installations et de matériel à la fine pointe de la technologie. Bien que le gouvernement fédéral appuie la recherche depuis plus d'un demi-siècle déjà, peu de ses programmes visent à soutenir l'infrastructure de la recherche. Dans une démarche tout à fait novatrice, la Fondation contribuera à remédier à cette lacune par le financement de projets de modernisation d'installations de recherche dans les institutions postsecondaires et les hôpitaux de recherche canadiens. Ces investissements permettront de créer un milieu de recherche susceptible d'attirer et de conserver des spécialistes hautement qualifiés au Canada et d'assurer le perfectionnement de ses diplômés prometteurs.

Grâce à un investissement initial de 800 millions de dollars du gouvernement fédéral, la Fondation sera en mesure de consacrer en moyenne quelque 180 millions par année à la modernisation des installations et du matériel de recherche au cours des cinq prochaines années. Quatre domaines essentiels seront privilégiés, à savoir les sciences, la santé, le génie et l'environnement. En outre, le financement de la Fondation encouragera d'autres contributions de nombreuses sources, tant privées que publiques. On prévoit que ces efforts attireront des investissements pouvant atteindre deux milliards de dollars en cinq ans.

La Fondation sera une société autonome et indépendante du gouvernement. Elle sera dirigée par un conseil d'administration, dont les membres seront issus des milieux de la recherche et du secteur privé. Ces personnes prendront seules la responsabilité des décisions de financement.

La Fondation canadienne pour l'innovation aura pour mission de :

- renforcer la capacité des Canadiens de se maintenir à la fine pointe de la recherche, étape cruciale pour rendre le Canada concurrentiel sur la scène internationale;
- favoriser les partenariats entre les établissements d'enseignement et le secteur privé;
- favoriser les innovations scientifiques qui non seulement stimulent l'économie, mais améliorent également la qualité de vie des Canadiens.

Réseaux de centres d'excellence

Avec pour objectif l'avancement des sciences et de la technologie au Canada, ce programme novateur a reçu un financement annuel permanent de 47,4 millions de dollars dans le budget de 1997.

Les Réseaux relient des équipes de chercheurs des milieux universitaires, industriels et publics et leur permettent ainsi de partager leurs compétences et leurs ressources et de collaborer à des projets d'une grande importance pour le développement économique et social du Canada. Grâce à l'effort concerté de quelque 400 entreprises, 48 universités, 37 hôpitaux ainsi que des ministères fédéraux et provinciaux de toutes les régions du Canada, 14 Réseaux sont actuellement en place. Leurs recherches portent sur cinq

domaines : santé et biotechnologie, technologie de l'information, ressources naturelles, infrastructure et ressources humaines.

En formant un partenariat dynamique, les Réseaux aident les entreprises établies à passer de l'étape de la recherche à l'élaboration de produits et de services et à la création de nouveaux débouchés. Leurs travaux favorisent la création d'entreprises et ont permis à 35 jeunes entreprises de voir le jour.

En outre, les Réseaux aident le Canada à former et à conserver des scientifiques et des ingénieurs de calibre mondial dans les domaines clés de la technologie. En donnant aux étudiants diplômés la possibilité d'acquérir une formation auprès des plus grands spécialistes dans divers domaines, les Réseaux contribuent à former la relève scientifique.

Débouchés pour les jeunes

Le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan dans la Stratégie emploi jeunesse. Cette initiative en cours à l'échelle de l'administration fédérale prévoit une affectation de fonds nouveaux et actuels de deux milliards de dollars pour aider les jeunes Canadiens à lancer leur carrière.

Les efforts du Portefeuille de l'Industrie mettent l'accent sur des stages destinés aux jeunes dans les secteurs de l'économie où l'on a besoin de jeunes talents et où les perspectives de création d'emplois sont prometteuses. Dans le cadre des programmes décrits ci-après, les jeunes se voient offrir un travail et des possibilités de formation et, en contrepartie, les employeurs et les organismes d'accueil bénéficient des services et des idées nouvelles de leurs stagiaires.

Stages internationaux

Grâce au programme *Horizons Plus* offert par l'entremise de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada, des diplômés qui envisagent un poste de direction dans les ventes à l'exportation pourront faire leurs premières armes dans des PME exportatrices. Le stage de six mois donnera à ces diplômés une expérience pratique et aidera les entreprises à percer sur les marchés d'exportation.

Stages en technologie

Le Portefeuille de l'Industrie a mis sur pied des programmes qui facilitent l'accès des collectivités et des écoles à la technologie de l'information. Ces programmes extrêmement appréciés sont en voie d'expansion et sont enrichis d'un nouveau volet : la formation technologique.

Le *Programme d'accès communautaire — Projets d'emploi pour la jeunesse* fournira aux jeunes des régions rurales ou isolées des emplois dans le secteur de la technologie Internet. Les jeunes Canadiens créeront des sites Internet, offriront des programmes de formation, installeront le matériel et le logiciel, et assureront la maintenance et la formation communautaire. Les projets de 12 semaines aideront les jeunes à acquérir des compétences qui leur ouvriront les portes de futurs emplois dans le secteur de la technologie des communications et de l'information.

Le *Programme d'expérience de travail technique « Ordinateurs pour les écoles »* est le prolongement du Programme des ordinateurs pour les écoles destiné à distribuer des ordinateurs excédentaires aux écoles et aux bibliothèques canadiennes. Par une formation en milieu de travail, les jeunes qui participeront à ce programme apprendront à réparer des ordinateurs. Les diplômés bénéficieront d'une aide pour trouver un travail à plein temps dans le domaine.

Les *Projets d'emploi pour la jeunesse sur le Réseau scolaire canadien* favoriseront l'embauche de jeunes diplômés qui auront pour mission d'aider les écoles et les bibliothèques à utiliser Rescol et Internet et à intégrer ces outils à leurs programmes pédagogiques.

Inauguré également cette année, le *Programme de stages en sciences et en technologie dans les PME* permettra à 980 jeunes diplômés d'universités et de collèges canadiens d'être embauchés pour un stage de six mois dans une PME. Dans le cadre de projets utiles à l'entreprise participante, ces jeunes mettront à contribution leurs compétences techniques, de même que leurs connaissances en matière de commerce et de commercialisation.

Stages en sciences

Par l'intermédiaire du programme *Camps d'initiation à l'inforoute, aux sciences et à l'entrepreneurship*, les jeunes auront l'occasion d'acquérir une expérience pertinente dans leur domaine professionnel. Des diplômés des collèges et universités et du secondaire dirigeront des camps où seront organisées des activités pédagogiques à l'intention des élèves du primaire. La participation à ces stages sera une expérience des plus enrichissantes pour encourager l'esprit de leadership, d'entreprise et d'équipe chez les jeunes.

Le *Programme collaboratif de stages intramuraux en recherche scientifique du Conseil national de recherches du Canada* (CNRC) donnera à de jeunes diplômés des collèges et universités la possibilité de travailler avec d'éminents scientifiques. Les diplômés seront recrutés par des PME menant à des projets de recherche en collaboration avec le CNRC. Les stagiaires participeront à la mise au point de nouveaux produits, procédés et services ou au développement des marchés.

Emplois d'été

Mis à part le Programme d'accès communautaire — Projets d'emploi pour la jeunesse, le Portefeuille de l'Industrie participe à deux autres programmes destinés à fournir aux jeunes des emplois d'été et à leur permettre ainsi d'acquérir des compétences.

Le programme *Collections numérisées de Rescol* passe des contrats avec des organismes qui embauchent des jeunes pour réaliser des produits multimédias qui seront présentés sur le Réseau scolaire canadien.

Le programme *Étudiants bien branchés* s'adresse aux étudiants ayant une bonne connaissance d'Internet et capables d'apporter une assistance technique à des entreprises qui ont besoin de formation dans le domaine. Les étudiants se rendent chez les clients et leur donnent des cours pratiques sur Internet et sur la façon d'en tirer le meilleur parti.

Programme d'aide à la recherche industrielle

Dans le budget de février 1997, le gouvernement fédéral a renouvelé son engagement à l'égard du *Programme d'aide à la recherche industrielle* (PARI) du Conseil national de recherches du Canada, en lui octroyant un financement annuel de 96,5 millions de dollars. Le PARI offre un appui technique aux PME par l'intermédiaire d'un réseau de quelque 250 scientifiques provenant de toutes les régions du pays et spécialisés dans les applications industrielles. Grâce à leur collaboration avec divers organismes, comme les universités et les centres de recherche, les spécialistes du PARI fournissent un appui et des conseils directement aux clients, pour les aider à innover et à saisir de nouvelles occasions.

Aide à la petite entreprise

Le secteur de la petite entreprise est un des principaux facteurs de création d'emplois et de croissance économique au pays. C'est pourquoi le gouvernement fédéral accroît son appui à ce secteur par l'intermédiaire de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LLPE). Grâce aux garanties de prêt aux petites entreprises prévues par la Loi, celles-ci ont accès aux capitaux dont elles ont besoin. La nouvelle initiative inscrite au budget fait passer de 12 à 14 milliards de dollars le montant total des fonds accordés par l'intermédiaire de la LLPE. Cette aide — une forme d'appui sans subvention — crée des emplois à peu de frais pour les contribuables.

Essor du tourisme

Le tourisme est une autre source importante de création d'emplois, et deux nouvelles initiatives viendront en aide à cette industrie. Le financement de la Commission canadienne du tourisme sera augmenté de 45 millions de dollars sur trois ans. La Commission coordonne les efforts du secteur privé et des pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et territoriaux pour faire connaître le Canada en tant que destination touristique de choix à l'étranger. Le budget prévoit également une injection de capitaux de 50 millions à la Banque de développement du Canada, pour des prêts liés au tourisme.

Innovation et le Portefeuille de l'Industrie

Dans l'économie mondiale actuelle, l'innovation est la clé du succès. Grâce à leur esprit créateur et à l'adoption de procédés et de techniques de pointe, les industries établies peuvent demeurer concurrentielles et mener à bien des projets novateurs sur les marchés nouveaux et en pleine expansion. Le Portefeuille de l'Industrie a établi une formule novatrice de partage des risques avec le secteur privé pour travailler de concert avec les entreprises à stimuler le développement technologique au pays. Il fait aussi des investissements stratégiques afin d'augmenter les ressources intellectuelles du Canada et de contribuer à l'avancement des connaissances.

Le Portefeuille de l'Industrie aide les entreprises canadiennes à accentuer leur avantage concurrentiel et leur capacité de croissance. Il cherche tout particulièrement à renforcer les PME, qui sont la clé de voûte de l'économie canadienne.

Pour maintenir un marché ouvert et efficace, le Portefeuille de l'Industrie a un grand rôle à jouer en fixant des « règles du jeu » claires et équitables. Il appuie ainsi l'activité commerciale, tout en protégeant les intérêts des consommateurs et des investisseurs.

Grâce à ses nouveaux programmes et à une vaste gamme d'activités en cours, le Portefeuille de l'Industrie contribue à stimuler la croissance économique et la création d'emplois au pays, et à améliorer le niveau de vie des Canadiens de toutes les régions, aujourd'hui et dans le prochain siècle.

Industrie Canada : Un partenaire indispensable

Possibilités et défis

Alors que le Canada s'oriente de plus en plus vers une économie mondiale fondée sur le savoir, la force des entreprises canadiennes pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois repose sur leur capacité d'innover, d'adopter des techniques de pointe, d'augmenter leur productivité, d'améliorer leurs produits et services actuels, d'en offrir de nouveaux, d'élargir leurs marchés et d'accroître leur présence sur les marchés d'exportation.

L'économie mondiale fondée sur le savoir est à l'origine de défis importants et de possibilités extraordinaires. Industrie Canada a pour but d'aider les Canadiens à profiter de ces possibilités.

Ces dernières années, le commerce des biens était au cœur de la croissance économique au Canada . . .

- Fortement stimulée par le secteur des exportations et par l'investissement dans la machinerie et les biens d'équipement, la croissance économique du Canada au cours de la période de trois ans qui se termine au troisième trimestre de 1996 atteint 2,7 p. 100 en moyenne. La demande intérieure a stagné en raison des hauts niveaux d'endettement et du manque de confiance des consommateurs.

- D'octobre 1993 à février 1997[1], le nombre net d'emplois créés dans le secteur privé s'est chiffré à 784 600. Cette croissance a fait contrepoids à la perte de 87 900 emplois dans le secteur public, le résultat étant un gain net de 696 700 emplois, dont environ 78 p. 100 sont des emplois à plein temps. Au cours de cette période, la création d'emplois dans le secteur privé a suivi la courbe de la croissance économique attribuable dans une large mesure au commerce de biens et aux secteurs à forte composante technologique (voir les figures 1 et 2).

- Les exportations et l'excédent de la balance commerciale canadienne battent des records, et la valeur des exportations, rajustée en fonction de l'inflation, a augmenté de plus de 60 p. 100 en cinq ans. En outre, après 13 ans de déficit, le Canada a affiché un excédent dans son compte courant pour les deuxième et troisième trimestres de 1996, avant d'enregistrer un

FIGURE 1
Croissance de l'emploi dans les pays du G-7 de 1993 à 1995

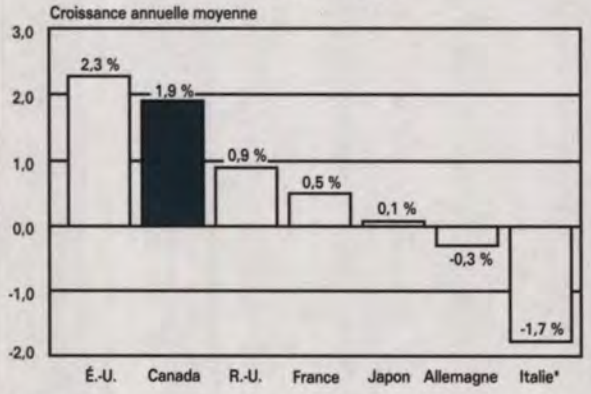

*1993-1994.
Source : Organisation de coopération et de développement économiques, *Perspectives de l'emploi*, juillet 1996

FIGURE 2
Sources de création d'emplois de 1990 à 1995

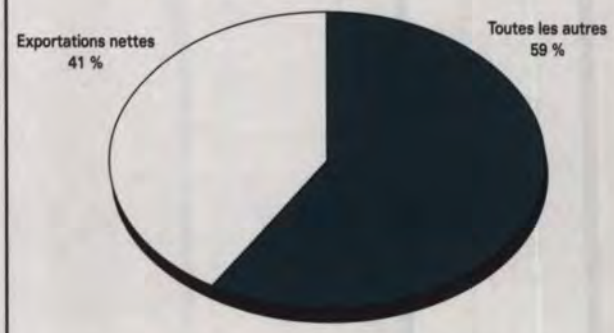

Source : Compilation basée sur les données de Statistique Canada et sur une étude exécutée sur commande par Industrie Canada

[1] D'après les données de l'*Enquête sur la population active* d'octobre 1993 et de février 1997 de Statistique Canada.

léger déficit dans le quatrième trimestre. Les experts du secteur privé prévoient que le compte courant du pays affichera un excédent en 1997 et en 1998. La dépréciation du dollar canadien et la réduction du coût de la main-d'œuvre au pays par rapport à celle des États-Unis ont rendu les produits et services beaucoup plus compétitifs sur le marché d'exportation le plus important du Canada.

- Ces dernières années, les entreprises canadiennes ont investi dans du matériel de qualité et des procédés plus efficaces. L'investissement soutenu dans la machinerie et les biens d'équipement devrait permettre aux producteurs canadiens d'accroître leur compétitivité.

... et la situation macroéconomique s'est considérablement améliorée.

- Au cours des quatre derniers exercices, le déficit fédéral a baissé considérablement. Par rapport à la valeur totale de la production de biens et services au pays (produit intérieur brut — PIB), le déficit, qui était de 6 p. 100 en 1992-1993, devrait être ramené à 2 p. 100 en 1997-1998.

- Les besoins d'emprunt net du gouvernement, qui étaient de 5 p. 100 du PIB en 1992-1993, devraient tomber à 0,7 p. 100 (soit environ six milliards de dollars) en 1997-1998. Le gouvernement s'attend à ne plus avoir besoin d'emprunter d'ici 1998-1999.

- L'inflation est maintenant à son plus bas niveau depuis les années 1960. Au cours des quatre dernières années, le taux d'inflation au pays a été de 1,4 p. 100 en moyenne. Par comparaison, le taux d'inflation aux États-Unis était de 1,4 point supérieur en moyenne.

- Un faible taux d'inflation et la réduction de la dette publique ont permis de maintenir les taux d'intérêt à leur niveau le plus bas au Canada depuis une génération. Les taux à court terme sont actuellement de plus de 200 points de base inférieurs aux taux américains comparables. De plus, pour la première fois depuis 13 ans, les taux d'intérêt canadiens sont plus bas que les taux américains selon la courbe de rendement des placements jusqu'à échéance de 10 ans[2]. Les faibles taux d'intérêt réduisent sensiblement le fardeau de la dette pour les pouvoirs publics et les consommateurs et améliorent la compétitivité des entreprises.

Des faiblesses structurelles subsistent toutefois, en raison notamment d'une productivité médiocre...

- Le coefficient de la productivité globale est la mesure la plus vaste de l'efficacité avec laquelle une économie réussit à transformer la main-d'œuvre, le capital, les matières premières et les idées en produits et services. Les salaires réels et le niveau de vie au pays sont en grande partie déterminés par le rythme de croissance de l'ensemble des facteurs de productivité. Au cours des vingt dernières années, cette croissance a été faible, à la fois dans l'absolu et par comparaison à celle de nos principaux partenaires commerciaux. C'est l'une des grandes causes sous-jacentes des résultats décevants obtenus au cours de cette période dans d'autres domaines, comme la croissance du revenu réel et la création d'emplois (voir la figure 3).

FIGURE 3
Croissance de la productivité* dans les pays du G-7

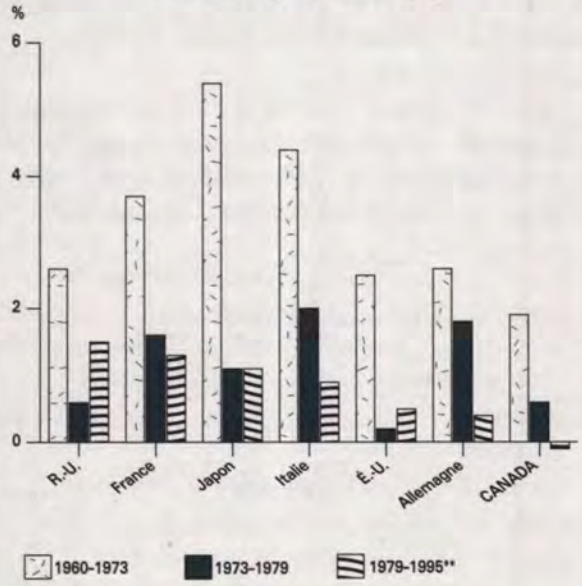

* Coefficient de la productivité globale
** Ou les dernières années pour lesquelles on disposait des données, c'est-à-dire 1993 pour l'Allemagne et 1994 pour le Japon, la France et le Royaume-Uni
Source : Organisation de coopération et de développement économiques

[2] Au 21 mars 1997.

... et il faut améliorer le bilan sur le plan de l'innovation pour stimuler la productivité au Canada.

- Dans une récente étude de l'économie canadienne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) parle de lacunes sur le plan de l'innovation qu'elle attribue à deux facteurs : une certaine lenteur à transformer des idées valables en produits et services destinés aux marchés mondiaux, et le retard que les entreprises canadiennes mettent à adopter les techniques optimales provenant des quatre coins du globe. Par exemple, moins de 1 p. 100 des entreprises canadiennes investissent dans la R-D et la plus grande partie de cette activité est concentrée dans quelques-unes d'entre elles (plus de la moitié de la R-D industrielle réalisée au Canada est le fait de 25 entreprises). Il ressort d'un sondage mené en 1993 que les entreprises de cinq secteurs industriels clés accusaient un retard par rapport aux entreprises américaines dans l'adoption de techniques de fabrication de pointe.

Bien que l'investissement direct étranger ait grimpé, la part canadienne du volume mondial de l'investissement direct a chuté...

- L'investissement direct étranger est un élément qui contribue sensiblement à la croissance et à l'emploi; il est également une source de techniques mondiales de pointe et de pratiques exemplaires de gestion et de marketing.

- Bien que l'investissement direct étranger au Canada ait doublé entre 1985 et 1995, notre part du volume mondial de l'investissement direct étranger a chuté, passant de 8,9 p. 100 à 4,6 p. 100 (voir la figure 4).

... et la bonne performance commerciale du Canada pourrait être encore meilleure.

- L'économie canadienne est l'une des économies les plus ouvertes du monde. La valeur des exportations et des importations de biens et services représente environ 72 p. 100 du PIB, soit plus que dans tout autre pays du G-7. Toutefois, cette performance soutenue est attribuable à un petit nombre d'entreprises, qui commercent beaucoup avec une gamme relativement restreinte de pays.

FIGURE 4
Part de l'investissement direct étranger au Canada

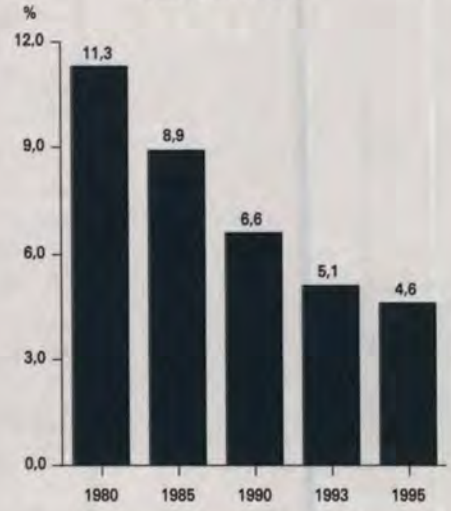

Source : Nations Unies, *World Investment Report*, 1995

- Par exemple, 50 grandes entreprises sont à l'origine de 47 p. 100 des exportations canadiennes, alors que 10 p. 100 seulement des PME au pays, qui constituent les principaux employeurs du secteur privé, font du commerce international.

- La part des exportations canadiennes vers les États-Unis a progressé, pour dépasser 80 p. 100 du total. Certes, les entreprises canadiennes ont commencé à exploiter les nouveaux marchés en expansion des pays de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique du Sud, mais la vive concurrence livrée dans ces deux régions nécessite un effort concentré et à long terme.

Mission et rôle

Depuis sa création en 1993, Industrie Canada s'est efforcé d'aider les Canadiens à bâtir une économie axée sur les objectifs de la croissance, de la création d'emplois et de l'augmentation des revenus. Si le gouvernement ne peut atteindre seul ces objectifs puisque la croissance et la création d'emplois dépendent du secteur privé, il peut en revanche contribuer à créer un contexte propice à l'innovation, à la croissance et à la création d'emplois dans le secteur privé.

MISSION D'INDUSTRIE CANADA

Favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle, fondée sur le savoir, pour :

- procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et plus rémunérateurs;
- favoriser la croissance soutenue et durable des entreprises;
- donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable et efficace.

- Dans le cadre de son *Programme emploi et croissance*, le gouvernement fédéral a repensé et recentré son rôle dans l'économie. Au lieu de subventionner l'activité et l'emploi, il s'efforce d'agir sur les facteurs structurels qui contribueront le plus directement à l'expansion économique du pays à court et à long terme.

- Ces facteurs structurels — réglementation concurrentielle du commerce et de l'investissement par rapport à celle des autres pays, développement et diffusion des sciences et de la technologie (S-T), infrastructure d'information et de télécommunications de pointe, compétence de la population active et climat sain du marché — sont d'une importance cruciale. Les pays qui sauront s'adapter rapidement aux réalités de l'économie d'aujourd'hui amélioreront le niveau de vie de leurs citoyens.

Industrie Canada dispose d'un certain nombre d'instruments microéconomiques qui contribuent à créer un climat propice à la croissance économique...

- Industrie Canada dispose d'une gamme d'instruments microéconomiques qui l'aident à promouvoir la croissance au sein d'une économie en rapide évolution et de plus en plus fondée sur le savoir, où le gouvernement établit le cadre législatif et réglementaire et pilote les grands dossiers de l'heure. L'action d'Industrie Canada porte sur le développement industriel et technologique, la stimulation de la recherche scientifique, l'établissement de la politique des télécommunications, la promotion de l'investissement, le développement du commerce, l'essor du tourisme, et la croissance de la petite entreprise.

- En outre, le Ministère fournit des informations et des services qui favorisent le bon fonctionnement du marché. Une vingtaine de lois du Parlement établissent le cadre stratégique et réglementaire dans des domaines comme la propriété intellectuelle, la faillite et l'insolvabilité, les poids et mesures, la concurrence et les entraves au commerce, la constitution des entreprises en personne morale et la régie des sociétés, l'emballage et la qualité des produits de consommation non alimentaires (à l'exception des aspects relatifs à la sécurité) et la gestion du spectre.

... et à promouvoir le développement durable...

- En partenariat avec l'industrie, le Ministère privilégie des stratégies viables de développement économique au pays. Ces dernières années, les entreprises canadiennes ont réalisé des progrès considérables à plusieurs égards : baisse des rejets de matières polluantes, réduction des déchets, diminution de la consommation d'énergie et gestion des ressources naturelles. La poursuite de ces efforts est essentielle pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures et respecter les normes du marché mondial.

... avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays.

- En assumant ses divers rôles et en menant ses activités, Industrie Canada sert une clientèle variée, tant les entreprises de divers secteurs, comme les télécommunications, l'aérospatiale, la foresterie, l'industrie de la fabrication et celle des services, que les petites entreprises de tous les secteurs de l'économie. Le Ministère compte aussi au nombre de ses clients les milieux scientifiques et le monde de l'enseignement, de même que les organismes de consommateurs et les groupes professionnels. Tous ont en commun un souci de l'investissement, de l'innovation, du commerce et d'un marché équitable et efficace, car ils savent que ces éléments influeront sensiblement sur leur avenir économique.

- Le Ministère sert ses clients dans toutes les régions du Canada par l'intermédiaire de son administration centrale dans la région de la capitale nationale et de cinq grands bureaux régionaux situés à Halifax (Atlantique), à Montréal (Québec), à Toronto (Ontario), à Edmonton (Prairies et Territoires du Nord-Ouest) et à Vancouver (Pacifique). Il possède par ailleurs des points de service auxiliaires dans plus de 50 collectivités de toutes les régions du pays (voir la carte à la page 30). *Strategis*,

site Internet d'Industrie Canada offre à ses clients des renseignements commerciaux stratégiques 24 heures sur 24, 7 jours sur 7; présents dans chaque province et territoire, les 12 Centres de services aux entreprises du Canada offrent des services de premier plan aux entrepreneurs de tout le pays.

Objectifs stratégiques

Industrie Canada met l'accent sur quatre grands objectifs stratégiques pour créer un climat plus favorable à la croissance économique du Canada.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES D'INDUSTRIE CANADA

- Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne.
- Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir.
- Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.
- Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs.

- **L'instauration de conditions plus favorables à l'investissement** étranger et intérieur contribue fortement à la croissance économique. L'investissement dans la recherche-développement (R-D) est indispensable pour créer les nouveaux produits et procédés qui accroîtront notre productivité et rendront le Canada plus concurrentiel à l'échelle internationale. L'investissement dans les usines, les biens d'équipement et les procédés est essentiel pour que le Canada soit compétitif à long terme. L'investissement étranger direct, en plus de créer des emplois immédiats et de stimuler la croissance, donne accès aux regroupements technologiques mondiaux et aux compétences en gestion. Le niveau des investissements provenant des pays étrangers atteste aussi leur confiance dans l'économie canadienne.

- **Une meilleure performance du Canada sur le plan de l'innovation et l'évolution vers une économie fondée sur le savoir** stimulent la productivité. Sans l'innovation, la croissance du revenu réel ne répondra pas aux attentes de la société. Les activités qui pavent la voie de l'innovation comprennent la recherche fondamentale menée dans les laboratoires publics (entre autres, le Centre de recherches sur les communications), la formation d'un personnel scientifique et technique qualifié, la R-D menée par de grandes et de petites entreprises pour élaborer de nouveaux produits, l'application de techniques de pointe en milieu de travail, et l'aménagement d'une infrastructure canadienne d'information et de communication.

- **L'accroissement de la part du Canada sur les marchés mondiaux** est le résultat direct de l'investissement et de l'innovation. Généralement, les entreprises qui réussissent sur la scène internationale doivent leur succès à la commercialisation à l'échelle mondiale de produits et services de pointe, d'excellente qualité, vendus à des prix concurrentiels. L'accroissement du nombre d'entreprises exportatrices, en particulier les PME, dans tous les secteurs et l'expansion des marchés d'exportation devraient permettre de créer des emplois durables et enrichissants. Par ailleurs, le fait qu'une entreprise réussisse à l'échelle internationale signifie généralement qu'elle est plus concurrentielle dans son pays.

- **La création d'un marché équitable, efficace et concurrentiel** est un préalable à l'investissement, à l'innovation et au commerce. Un tel marché engendre la stabilité et l'efficacité requises pour les affaires tout en maintenant la confiance du consommateur dans les produits et services qu'il offre et dans les transactions qui y sont effectuées.

L'atteinte des objectifs stratégiques nécessite une collaboration étroite avec les clients.

- Pour atteindre ces objectifs stratégiques, il faut un effort concerté de nombreux partenaires et parties intéressées : les milieux et les associations d'affaires, les travailleurs et les consommateurs, ainsi que d'autres ministères fédéraux et paliers de gouvernement.

Secteurs d'activité

Pour atteindre ses objectifs stratégiques, Industrie Canada articule son action autour de trois grands secteurs d'activité.

LES TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉ D'INDUSTRIE CANADA

- Politique microéconomique
- Développement sectoriel de l'industrie
- Règlements et services axés sur le marché

Politique microéconomique

- Ce secteur d'activité élabore les politiques, les stratégies et les cadres indispensables pour améliorer la productivité du Canada et aider les Canadiens à tirer parti de l'économie fondée sur le savoir. Le secteur d'activité met l'accent sur la recherche, l'analyse et l'élaboration de cadres stratégiques et législatifs propres à stimuler l'investissement et l'innovation, à faciliter la transition vers une économie fondée sur le savoir, à favoriser le développement d'une autoroute de l'information qui servira de modèle aux autres pays, à intensifier et à diversifier les échanges commerciaux, et à entretenir un climat sain sur le marché.

Développement sectoriel de l'industrie

- Ce secteur d'activité aide à renforcer la compétitivité des entreprises canadiennes en travaillant avec elles à créer un climat propice à la croissance, à cerner et à surmonter les obstacles à la croissance et à tirer parti des nouvelles possibilités. Son action repose sur l'adoption de démarches stratégiques pour la promotion du commerce, l'investissement, la technologie et le développement durable. Dans ce contexte, le Ministère se charge de plusieurs activités axées sur la petite entreprise (Administration des prêts aux petites entreprises), la R-D en télécommunications (Centre de recherches sur les communications), l'autoroute de l'information, la mise en œuvre de nouveaux modes de diffusion des informations stratégiques par *Strategis*, le développement économique du nord de l'Ontario (FedNor), le développement économique des Autochtones (Entreprise autochtone Canada), et le marketing et la promotion du tourisme (Commission canadienne du tourisme).

Règlements et services axés sur le marché

- Ce secteur d'activité assure l'existence d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs et il s'efforce de faire adopter les normes du marché canadien à l'échelle internationale. La confiance dans le marché favorise l'investissement et l'innovation, qui sont les clés de l'amélioration des résultats commerciaux. En fournissant informations et services et en veillant à l'élaboration et à l'application des normes et des règlements régissant le marché, le secteur d'activité permet aux entreprises et aux consommateurs de contribuer à l'instauration d'un marché efficace et stable et d'en tirer pleinement parti. Les éléments de ce secteur d'activité sont les suivants : supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité, constitution des entreprises en personne morale et régie des sociétés, réglementation des mesures, protection et diffusion de la propriété intellectuelle, information des consommateurs et analyse du marché, réglementation de l'étiquetage des produits de consommation et de la publicité les concernant, application de la *Loi sur la concurrence* et gestion du spectre.

Ces secteurs d'activité sont appuyés dans leur travail par les . . .

Services de gestion et services généraux

- Les Services de gestion et services généraux fournissent l'infrastructure et le soutien nécessaires pour assurer le meilleur service possible aux Canadiens en améliorant l'efficacité; pour cela, le groupe trouve de nouvelles façons de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information, rationalise les pratiques de gestion, renouvelle et revitalise l'effectif, fait connaître les activités du Ministère, et encourage l'excellence dans la prestation des services au public.

La figure 5 donne un aperçu du niveau et de la tendance du financement des secteurs d'activité et des activités de soutien.

FIGURE 5
Tendance du financement des secteurs d'activité et des activités de soutien de 1995-1996 à 1999-2000

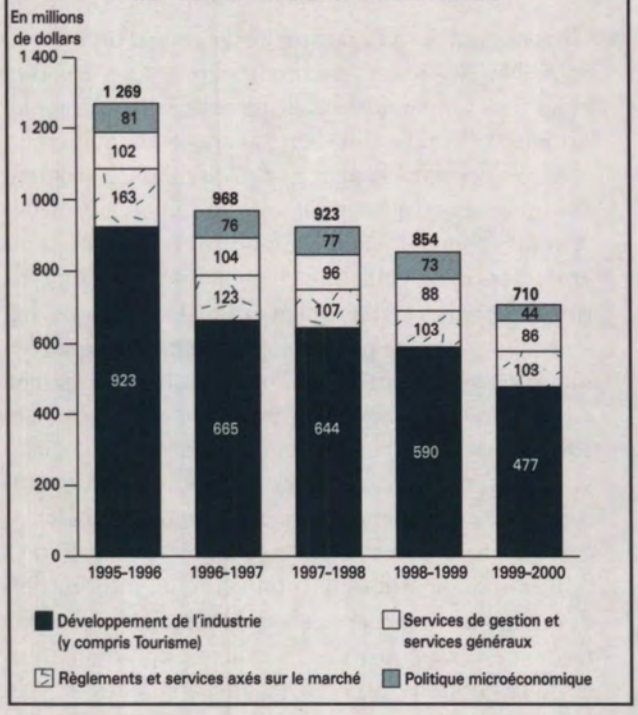

Industrie Canada: Activités récentes

La performance économique récente du Canada indique que le pays est sur la bonne voie, mais qu'il faut continuer à faire porter les efforts sur l'accroissement de l'investissement, l'innovation et l'expansion du commerce, par l'instauration de règles et de services modernes et efficaces axés sur le marché, de façon à stimuler la croissance économique et la création d'emplois. Avec ses partenaires et d'autres parties intéressées, Industrie Canada continue à améliorer le climat de façon à favoriser la croissance et la création d'emplois au Canada.

Les sections qui suivent portent sur les résultats concrets obtenus récemment par Industrie Canada, sur les objectifs des trois prochaines années et sur les moyens prévus pour les atteindre[3].

Politique microéconomique

Le secteur d'activité de la Politique microéconomique contribue à établir des politiques et des stratégies pour appuyer les entreprises canadiennes dans un certain nombre de domaines :

- l'économie fondée sur le savoir;
- les conditions du marché;
- le commerce et l'investissement;
- l'autoroute de l'information;
- les S-T.

- **Industrie Canada a mené et appuyé des travaux de recherche microéconomique de pointe, destinés à servir de fondement aux décisions stratégiques.** Ce champ d'action inclut l'organisation de congrès, de conférences, de colloques et de tables rondes, la publication des actes des colloques et des congrès et de documents sur le commerce, l'investissement, l'infrastructure, la technologie et d'autres questions microéconomiques, ainsi que la poursuite des travaux en cours sur les PME. Au cours des années à venir, le Ministère continuera à élargir son programme de recherche microéconomique, en s'intéressant avant tout aux causes de la faible croissance de la productivité canadienne et à la nature des lacunes sur le plan de l'innovation. Il réfléchira sur ce qu'il peut faire pour combler ces lacunes et pour créer les politiques-cadres propres à appuyer le commerce électronique.

- **Au cours des 18 derniers mois, le Ministère a mis à jour et révisé un certain nombre de lois-cadres et de politiques visant le marché canadien** (voir l'encadré à la page suivante). Dans les années à venir, il modifiera la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. À moyen terme, Industrie Canada se penchera sur la modernisation des lois régissant la propriété intellectuelle, et il examinera notamment les questions se rapportant à Internet ou à l'autoroute de l'information. Il lui faut également envisager d'autres modifications à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et à la *Loi sur la concurrence*, et continuer à élaborer la politique sur l'application du Système national de normes.

- **Industrie Canada a travaillé à stimuler le commerce et l'investissement en élaborant et en mettant en œuvre des politiques d'investissement et de commerce.** Le lancement de la stratégie de promotion du commerce international avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et la formule Équipe Canada qui anime nos services commerciaux s'inscrivent dans cette veine. Le Ministère a également participé à l'établissement du Secrétariat du commerce intérieur, organisme indépendant chargé de surveiller la progression de la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur. Au cours des prochaines années, Industrie Canada entend renforcer la stratégie de promotion du commerce international en élaborant des mesures du rendement et en améliorant les réseaux de communication. Le Ministère travaillera à accroître l'accès aux marchés et à mieux protéger l'investissement canadien à l'étranger. Il organisera la Rencontre des ministres de la PME et le Forum des affaires 1997 de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), pour élargir les

[3] Sauf indications contraires, les réalisations mentionnées sont celles de l'exercice 1995-1996, et la période visée va jusqu'en mars 1997, date où le présent texte a été rédigé.

RÉALISATIONS RÉCENTES : RÉFORME DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS VISANT LE MARCHÉ

- Présentation des modifications de la *Loi sur la concurrence.*
- Présentation des modifications de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.*
- Présentation des modifications de la *Loi sur les associations coopératives du Canada.*
- Adoption des modifications de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*; en avril 1996, début de la mise en œuvre des initiatives visant à renforcer le système des normes nationales du Canada.
- Présentation des modifications de la *Loi sur le droit d'auteur*, de concert avec Patrimoine canadien.
- Entrée en vigueur des changements relatifs aux marques de commerce et concernant l'appellation d'origine.
- Tenue de consultations sur la modification possible de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions.*
- Amélioration de l'Épreuve d'incidence commerciale, afin d'évaluer l'incidence de la réglementation sur les entreprises.

RÉALISATIONS RÉCENTES : UNE NOUVELLE POLITIQUE DE CONVERGENCE

- En août 1996, Industrie Canada et Patrimoine canadien ont formulé la politique de convergence qui établit le cadre de la concurrence relativement aux installations et aux produits et services de l'autoroute de l'information, tout en continuant de favoriser l'accroissement du contenu canadien.
- Industrie Canada a instauré un marché plus ouvert pour les nouveaux services de communication sans fil en inaugurant deux nouvelles gammes de fréquences pour les systèmes locaux de communications multipoint et les services de communications personnelles.
- Avec Patrimoine canadien, Industrie Canada a élaboré des orientations stratégiques visant les services de radiodiffusion directe par satellite.

relations sur les plans du commerce, de l'investissement et de la technologie entre les PME dans la région de l'Asie-Pacifique. Il continuera à travailler avec les provinces de façon que toutes les parties respectent les engagements qu'elles ont pris dans l'Accord sur le commerce intérieur et préparent la voie aux améliorations qui s'imposent.

- **En collaboration avec Patrimoine canadien et des parties intéressées du secteur privé, le Ministère a conçu, pour l'inforoute, un cadre stratégique et réglementaire qui favorise la concurrence** (voir l'encadré ci-dessus). Il élaborera une stratégie nationale d'accès à l'autoroute de l'information, présentera des propositions en vue d'un cadre législatif régissant la protection des données personnelles dans le secteur privé et précisera sa politique sur l'infrastructure des télécommunications (p. ex., les nouvelles technologies sans fil). Il soutiendra les intérêts canadiens dans les domaines de la normalisation des télécommunications internationales, des règlements sur la radio et de l'accès au spectre de fréquences et aux positions orbitales des satellites.

- **En collaboration avec tous les ministères à vocation scientifique, Industrie Canada a fait progresser la nouvelle stratégie du gouvernement en sciences et technologie (S-T).** Au nombre des activités menées au cours de la période, mentionnons les suivantes : diffusion de la stratégie fédérale en S-T (*Les sciences et la technologie à l'aube du XXIe siècle*), qui établit les priorités pour les ministères et organismes à vocation scientifique et instaure une nouvelle méthode de

gestion pour coordonner les activités; participation à la mise en place et au soutien administratif du nouveau Conseil consultatif sur les sciences et la technologie (CCST), dont la création a été annoncée par le Premier ministre; travail sur une méthode de présentation des activités fédérales dans le secteur des S-T, et lancement d'un vaste programme de travail sur les indicateurs scientifiques et techniques, de concert avec Statistique Canada. Au cours des prochaines années, le Ministère fera connaître les progrès et les plans dans le domaine des S-T, dans un rapport annuel qu'il présentera au Parlement, et il continuera d'appuyer le travail du CCST et du Comité des organismes consultatifs sur les activités fédérales en S-T dans l'économie. Il améliorera les liaisons entre les entreprises et les établissements d'enseignement grâce aux Réseaux de centres d'excellence et renforcera la commercialisation des S-T, entre autres par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada. Grâce à de meilleurs indicateurs et statistiques, le Ministère parviendra à mieux comprendre le rôle des S-T dans l'économie. Il travaillera avec les partenaires du Portefeuille de l'Industrie à mettre en œuvre le Plan d'action en S-T du Portefeuille.

Développement sectoriel de l'industrie

Le secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie veille à créer un climat des affaires favorable à l'emploi, à la croissance ainsi qu'à la prospérité d'un plus grand nombre de Canadiens. Il vise à stimuler la croissance économique, à cerner et à enlever les obstacles à la croissance, et à encourager l'innovation, tant sur le plan des activités que sur celui des produits. Il aide les entreprises à profiter des nouveaux débouchés, au pays et à l'étranger.

Les programmes de ce secteur d'activité pourraient être regroupés dans les trois grandes catégories suivantes :

- développement du commerce international et de l'investissement;
- aide aux techniques et aux communications de pointe;
- soutien général des entreprises.

- **Industrie Canada a adopté de nouvelles démarches pour accroître le nombre d'entreprises exportatrices et diversifier les marchés** (voir l'encadré). Dans les années à venir, la Stratégie canadienne pour le commerce international permettra au Ministère d'attribuer plus judicieusement aux secteurs industriels les ressources fédérales devant servir à l'expansion du commerce international. Industrie Canada élargira les réseaux de promotion du commerce par l'intermédiaire des équipes sectorielles nationales et des Réseaux commerciaux régionaux; il ciblera mieux les services destinés aux exportateurs et il exploitera davantage les débouchés repérés par le Centre des occasions d'affaires internationales.

RÉALISATIONS RÉCENTES : PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL

- Avec le MAECI, Industrie Canada a commencé à mettre en œuvre la stratégie de promotion du commerce international, qui s'appuie sur la formule Équipe Canada et qui comporte trois volets : la Stratégie canadienne pour le commerce international; les plans commerciaux régionaux; le Centre des occasions d'affaires internationales. Ce sont toutes là des initiatives menées avec le MAECI.
- La stratégie de promotion du commerce international regroupe environ 27 stratégies élaborées par des équipes sectorielles nationales afin d'assurer une meilleure coordination d'initiatives commerciales ciblées dans les secteurs clés de l'industrie canadienne.
- Dix plans commerciaux régionaux et Réseaux commerciaux régionaux mettent en valeur la compétence des gouvernements provinciaux et territoriaux et celle de certaines municipalités et de certains groupes du secteur privé.
- Le Centre des occasions d'affaires internationales a donné suite à plus de 3 500 pistes commerciales et communiqué avec plus de 9 000 entreprises.

- **En collaboration avec le MAECI, Industrie Canada a lancé Partenaires pour l'investissement au Canada afin d'attirer de nouveaux investissements étrangers directs, tout en conservant les investissements actuels.** Il élargira la portée de ses campagnes de promotion en la matière, par l'intermédiaire de ce programme. L'équipe hautement spécialisée qui mène le programme cernera les cas où il serait possible d'attirer des investisseurs étrangers chez nous et d'encourager cette tendance, elle choisira les cas les plus prometteurs et fera porter sur eux les efforts de promotion, et elle établira des stratégies d'investissement pour chacune des possibilités retenues. Elle mettra également en œuvre les stratégies ciblées.

- **Industrie Canada a mis en place Partenariat technologique Canada, nouveau programme clé destiné à stimuler l'innovation technologique et à accélérer le rythme d'adoption des techniques de pointe** (voir l'encadré). Au cours des trois prochaines années, le Ministère appuiera le développement technologique au sein de l'industrie par l'intermédiaire de ce programme. Il élaborera des cartes routières technologiques pour mettre en évidence les nouvelles techniques d'importance capitale. Il appuiera la phase II du réseau de recherche appliquée préconcurrentielle de pointe PRECARN et poursuivra la mise en place du Réseau canadien de technologie, en plus de revitaliser la Stratégie nationale en matière de biotechnologie.

- **Industrie Canada a stimulé la croissance dans les secteurs de la technologie de l'information et des télécommunications et a aidé le Canada et les Canadiens à se placer à la fine pointe de l'autoroute mondiale de l'information** (voir l'encadré à la page suivante). Le Ministère continuera à élaborer des programmes en vue de brancher les Canadiens à Internet. Il envisage :
  - de porter à 5 000 le nombre total de collectivités raccordées à l'autoroute de l'information d'ici l'an 2000 (**Programme d'accès communautaire**);
  - d'établir des plans pour assurer la viabilité à long terme de **Rescol**;
  - de relier toutes les 16 500 écoles et les 3 400 bibliothèques publiques du Canada et les 450 écoles des Premières nations du pays à l'autoroute de l'information d'ici 1998 (**Rescol**);
  - d'élaborer des ressources éducatives en direct pour les Premières nations (**Rescol**);
  - d'accroître sensiblement le nombre d'ordinateurs et de progiciels remis aux écoles par les pouvoirs publics et le monde des affaires (**Programme des ordinateurs pour les écoles**);

RÉALISATIONS RÉCENTES : PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA — RENFORCER NOS ASSISES TECHNOLOGIQUES

- Partenariat technologique Canada est un élément central du programme du gouvernement visant à stimuler le développement technologique en tant que catalyseur de la croissance économique et de la création d'emplois grâce à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité.
- En 1996-1997, Partenariat technologique Canada a mis à la disposition des entreprises menant des projets de développement technologique 150 millions de dollars sous forme de contributions remboursables à certaines conditions (ce montant passera à 250 millions en 1998-1999). Par l'entremise de contributions remboursables, le Ministère partage avec le secteur privé à la fois les risques et le fruit de ses investissements, pour assurer la mise en marché de produits susceptibles de stimuler la croissance économique et la création d'emplois.
- Partenariat technologique Canada privilégie les investissements dans le développement technologique à l'appui des nouvelles technologies environnementales et dynamisantes, ainsi que les investissements dans les industries de l'aérospatiale et de la défense, y compris la reconversion des industries de défense.

RÉALISATIONS RÉCENTES : PLACER LE CANADA ET LES CANADIENS À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION

- Le **Programme d'accès communautaire** a permis, en 1996-1997, de donner à plus 700 collectivités rurales un accès public à Internet. Pendant l'été 1996, le Programme a procuré 800 emplois à des étudiants.
- 8 500 des 16 500 écoles canadiennes ont été branchées à **Rescol**, et 220 écoles des Premières nations ont signé des ententes en vue de se brancher.
- À la faveur du **Programme des ordinateurs pour les écoles**, le Ministère a mis 13 000 ordinateurs à la disposition des établissements scolaires en 1996-1997; il a ainsi fait don d'environ 25 000 ordinateurs et de 45 000 exemplaires de logiciels, depuis le début du programme à l'automne 1993.
- Le programme **Collections numérisées de Rescol** a financé la numérisation de plus de 100 collections historiques, scientifiques et technologiques; plus de 600 jeunes Canadiens ont fait le travail, et les collections ont été présentées sur Rescol.
- Les responsables du programme des **Produits virtuels de Rescol** ont terminé avec succès le projet pilote du Registre national des diplômés; 10 000 étudiants ont été inscrits jusqu'ici, et 30 nouveaux services ont été lancés sur Rescol.
- Le programme **Étudiants bien branchés** permet à des étudiants du niveau postsecondaire de faire connaître aux cadres de PME des méthodes novatrices sur Internet pour répondre à leurs besoins; les étudiants acquièrent l'expérience commerciale et les compétences en informatique nécessaires pour se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui. Depuis mai 1996, plus de 1 000 étudiants ont été employés, et plus de 6 000 cadres d'entreprise ont été formés.

  - de recruter 1 500 jeunes Canadiens pour numériser les collections historiques, ce qui donnera lieu à 350 nouvelles collections de Rescol (**Collections numérisées de Rescol**);
  - de faire participer plus de 2 000 étudiants à la formation de plus de 50 000 cadres d'entreprises pour qu'ils tirent parti des capacités commerciales d'Internet (**Étudiants bien branchés**).

- **Le Ministère a mené et soutenu des travaux de R-D en télécommunications de pointe** (voir l'encadré, ci-dessous). Il augmentera le nombre de partenariats entre le Centre de recherches sur les communications (CRC) et des organismes de l'extérieur pour stimuler la diffusion de la technologie. Il facilitera l'accès des entreprises et des organismes privés de partout au Canada aux installations spécialisées du Centre et donnera plus d'envergure au Centre d'innovation en technologies de l'information du CRC au profit des PME canadiennes. En collaboration avec l'industrie, le Ministère élargira la portée des recherches du CRC sur la connectivité, l'interactivité, la mobilité et l'accès sans fil, et sur la capacité du réseau de communications de demain.

RÉALISATIONS RÉCENTES : CENTRE DE RECHERCHES SUR LES COMMUNICATIONS

- Le CRC a donné suite aux recommandations du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information en élargissant le rôle de ses bancs d'essai (BADLAB, télécommunications par satellite, fibres optiques, communications sans fil) et en entreprenant des travaux de recherche sur l'interopérabilité et l'interconnectivité des systèmes de radiodiffusion, de télécommunications par satellite et de fibres optiques.
- Le Centre d'innovation en technologies de l'information a servi d'« incubateur » à huit entreprises qui mettent au point des produits novateurs.

RÉALISATIONS RÉCENTES :
STRATEGIS — *LE POUVOIR DE L'INFORMATION*
http://strategis.ic.gc.ca

- *Strategis* offre une profusion d'informations réparties dans 325 000 documents électroniques, 750 000 pages de textes consultables, trois milliards d'octets de données économiques et des centaines de liens hypertexte avec des sites d'autres régions du monde.
- Grâce à *Strategis*, les utilisateurs ont accès aux données les plus récentes sur le commerce, les politiques microéconomiques, le marché et les nouvelles techniques ainsi qu'à des conseils sur la façon de gérer une entreprise.
- Plus de 190 000 personnes consultent *Strategis* chaque jour ouvrable. Depuis son lancement, en mars 1996, le site a été visité 33 500 000 fois.
- Au cours de la même période, les utilisateurs ont extrait des documents de *Strategis*, au rythme de près de 60 000 par jour, soit à 7 200 000 reprises.
- Entre mars 1996 et mars 1997, *Strategis* a desservi plus de 200 000 utilisateurs.

- **Industrie Canada a produit des renseignements commerciaux stratégiques et les a communiqués aux entreprises canadiennes 24 heures sur 24 et sept jours sur sept par l'intermédiaire de *Strategis*** (voir l'encadré ci-dessus). Le Ministère améliorera *Strategis*, qui est le plus important site web de renseignements commerciaux au Canada, en s'efforçant :
  - d'accroître le nombre de collections de données;
  - d'introduire de puissants services interactifs comme les outils diagnostiques;
  - d'apporter des améliorations aux programmes interactifs et aux transactions électroniques;
  - d'améliorer et de personnaliser les interfaces;
  - de recruter plus de partenaires afin d'apporter un plus grand nombre d'améliorations à *Strategis*, d'assurer un meilleur service aux PME et d'amorcer des activités de marketing communes et mieux ciblées;
  - de mieux cibler le marketing pour accroître le nombre de PME susceptibles de tirer parti de *Strategis*;
  - de continuer à améliorer les fonctions de suivi et de rétroaction des clients (groupes de discussion, rétroaction en direct, évaluation, etc.).

- **Le Ministère a facilité l'accès des PME au capital et à l'information** (voir l'encadré à la page suivante). Il continuera à appuyer les PME grâce à la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*; il mettra en œuvre la seconde série de concours dans le cadre du Plan d'investissement communautaire du Canada et améliorera les renseignements commerciaux, les outils et les technologies du Centre de services aux entreprises Canada/Ontario. Il a fourni des renseignements sur tous les services et programmes du gouvernement fédéral à l'intention des PME par l'entremise d'un guide des programmes et des activités du gouvernement fédéral destinés aux PME ainsi que d'une série de conférences et de foires-info dans tout le pays.

- **Industrie Canada s'est efforcé de stimuler le développement économique dans le nord de l'Ontario par l'intermédiaire de FedNor.** Au cours de l'année, le Ministère a établi une nouvelle stratégie de développement économique pour le nord de l'Ontario. Cette stratégie, qui sera mise en œuvre dans les années à venir, met l'accent sur plusieurs mesures visant à accroître l'accès au capital; à favoriser le développement des réseaux de télécommunications et d'entreprises; à améliorer l'accès aux renseignements commerciaux et aux services; à appuyer les efforts en matière de commerce et de marketing; à encourager les partenariats avec la collectivité dans le domaine du développement économique et à permettre au nord de l'Ontario de se faire entendre à l'échelle nationale.

- **Le Ministère a aidé à renforcer les entreprises autochtones et leurs assises financières.** Au cours des années à venir, il travaillera en collaboration avec le Conseil national de développement économique des Autochtones afin de prendre des mesures à l'appui des nouvelles priorités et orientations des entreprises autochtones et d'accroître leur participation à la nouvelle

RÉALISATIONS RÉCENTES POUR LES PME : ACCÈS AU CAPITAL

- En 1995-1996, quelque 34 000 petites entreprises ont enregistré des prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, ce qui a favorisé la création de 181 259 emplois.
- Le Plan d'investissement communautaire du Canada a été lancé. Il a pour but d'aider les collectivités à collaborer avec leurs entreprises en essor afin de leur donner accès aux sources locales, régionales et nationales de capital-risque. Onze collectivités ont été choisies en vue d'un financement en 1996-1997.

ACCÈS À L'INFORMATION

- Après un projet pilote mené à Regina en novembre 1996, une trentaine de conférences sur la petite entreprise et de foires-info ont été organisées, de janvier à mars 1997, dans 19 localités partout au pays. Environ 38 500 personnes, dont près de la moitié venaient de PME qui démarraient, y ont participé.
- Plus de 160 000 exemplaires du *Guide des services et des programmes du gouvernement du Canada à l'intention de la petite entreprise — 1996-1997* ont été distribués. Le guide est également accessible par voie électronique sur *Strategis*.

RÉALISATIONS RÉCENTES : COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

- Créée en janvier 1995, la Commission canadienne du tourisme (CCT) a pour mission d'intensifier la commercialisation du tourisme sur le marché intérieur et les grands marchés internationaux, en collaboration avec l'industrie.
- À l'automne 1996, la CCT avait attiré plus de 1 400 partenaires, dont la contribution a dépassé 62 millions de dollars en 1995-1996. Ajoutés aux investissements de 50 millions d'Industrie Canada, les fonds des partenaires permettront de faire connaître le Canada comme destination touristique et contribueront à réduire le déficit national au chapitre des voyages.
- Une entente de marketing conclue entre la CCT et JCB International, importante société de cartes de crédit, fait connaître le Canada à 34 millions de détenteurs de cartes dans le monde.

économie en favorisant l'adoption de la technologie, la participation à l'autoroute de l'information, l'esprit d'entreprise des jeunes et les initiatives commerciales.

- **Industrie Canada a contribué à faire connaître le Canada sur la scène internationale comme destination touristique de choix et a fourni des renseignements statistiques de base à l'industrie touristique** (voir l'encadré ci-dessus). Dans les années à venir, le Ministère concentrera ses campagnes publicitaires sur des marchés internationaux clés, notamment le marché américain du voyage d'agrément, le marché des touristes européens ayant déjà séjourné au pays et les marchés actuels et nouveaux de la région de l'Asie-Pacifique; il encouragera l'offre de forfaits canadiens plus diversifiés, en privilégiant particulièrement les destinations d'automne et d'hiver, et il intégrera le secteur touristique autochtone aux programmes de marketing international.

Règlements et services axés sur le marché

Ce secteur d'activité comprend les huit éléments de programme suivants :

- Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité;
- Application de la *Loi sur la concurrence*;
- Informations des consommateurs et analyse des marchés;
- Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité;
- Règlements sur les sociétés;
- Protection et diffusion de la propriété intellectuelle
- Réglementation des mesures;
- Gestion du spectre (attribution de licences de radiodiffusion).

Les entreprises et les consommateurs comptent sur un marché équitable, efficace et concurrentiel. Les activités visent à élaborer et à soutenir des « règles du jeu » clairement établies. Le secteur d'activité :

- fournit des informations et des services sur le marché;
- établit des règles et des normes régissant le marché;
- administre et applique des « règles »;
- mène des activités visant à promouvoir les normes canadiennes sur les marchés étrangers pour aider les Canadiens à être plus concurrentiels.

- **Le Ministère a fourni des informations et des services qui ont permis aux entreprises et aux consommateurs de participer à l'instauration d'un marché efficace et stable, et d'en profiter** (voir l'encadré). Il traitera chaque année plus de cinq millions de demandes de services axées sur le marché, avec une

RÉALISATIONS RÉCENTES : PRINCIPAUX SERVICES AXÉS SUR LE MARCHÉ OFFERTS EN 1995-1996

- 68 000 demandes au titre de la propriété intellectuelle;
- 32 000 nouveaux statuts constitutifs et changements fondamentaux : modifications, fusions, dissolutions, et décisions concernant la raison sociale;
- 165 000 dépôts en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et d'autres lois sur les sociétés;
- 133 000 demandes d'informations se rapportant aux sociétés;
- 200 000 activités de conformité et d'application de la loi liées aux sociétés constituées en vertu d'une loi fédérale;
- 46 700 transactions relatives à la concurrence (plaintes, préavis de fusionnement, décisions anticipées et demandes d'informations);
- 65 400 licences de radiodiffusion, 4 600 demandes de radiodiffusion et avis, 250 000 propositions bilatérales et avis internationaux pour l'attribution de fréquences, 25 500 examens des compétences des opérateurs radio, 2 700 approbations de matériel radio et de télécommunications et plus de trois millions d'étiquettes d'homologation pour du matériel de télécommunications;
- 83 400 dépôts de bilan, dont 78 700 faillites, dans le cadre de la supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité;
- 12 000 inspections de produits de consommation et avertissements;
- calibrage et homologation de près de 34 000 normes de mesure;
- inspection de plus d'un million de dispositifs de mesure (compteurs d'électricité et de gaz naturel, balances, compteurs de liquide, etc.), évaluation et approbation de 450 prototypes de dispositifs de mesure pour utilisation commerciale au Canada;
- enquête sur plus de 15 000 différends entre acheteurs et vendeurs d'électricité et de gaz naturel et résolution des différends.

productivité et une efficacité accrues; il élaborera de nouveaux services et produits d'information, comme la transmission électronique de documents pour la constitution en personne morale, la diffusion d'informations sur *Strategis* et la production locale de licences d'utilisation du spectre et de factures.

- **Le Ministère a amélioré les normes et les règlements afin de favoriser davantage l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché.** Il a révisé les règlements et les normes pour alléger le fardeau administratif et les coûts pour l'entreprise dans des domaines clés liés aux produits de consommation, aux brevets et aux marques de commerce, à la supervision des procédures de faillite, à la constitution en personne morale, à l'information sur la concurrence et à la gestion du spectre. Il entreprendra une réforme de la réglementation dans la foulée des modifications aux lois qui régissent le marché, notamment la révision de certains règlements visant la radiocommunication et la radiodiffusion, de normes techniques et de procédures réglementaires afin de permettre l'introduction de la radio et de la télédiffusion numériques et l'examen des règles de divulgation d'informations sur le crédit.

- **Le Ministère a administré et appliqué des lois et des règlements propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs.** Il favorisera davantage l'autoréglementation de l'industrie dans des domaines comme l'exactitude des prix enregistrés par lecteur optique, la collaboration avec les provinces en vue de formuler des stratégies d'application concertée pour mieux protéger le consommateur, et l'élargissement des mécanismes d'information, de formation et de rétroaction pour favoriser la conformité.

- **Le Ministère s'est efforcé de faire accepter à l'échelle internationale les normes du marché canadien qui aident les entreprises à soutenir la concurrence mondiale.** Il a négocié avec d'autres pays des ententes de coopération favorisant l'élaboration de normes internationales ou l'adoption de démarches concertées en ce qui a trait aux dispositifs de mesure, à l'étiquetage des textiles et au poinçonnage des métaux précieux, au matériel de télécommunications, à la protection des brevets visant le dépôt de micro-organismes et aux pratiques commerciales internationales dolosives. Il continuera à travailler avec d'autres ministères pour faire valoir l'intérêt du cadre de réglementation du marché canadien à l'étranger en participant à des forums internationaux comme l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord de libre-échange nord-américain, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, les conférences mondiales des radiocommunications, le Comité international de métrologie légale et divers comités techniques de l'Organisation internationale de normalisation; il accentuera ses efforts en vue de faire progresser la coordination et la coopération internationales entre les organismes chargés de l'application des normes sur le marché et les fournisseurs de services dans des domaines clés, comme le droit de la concurrence et la politique en la matière, la protection du consommateur, les mesures, et la propriété intellectuelle.

Industrie Canada : Activités prévues

Politique microéconomique

Au cours de l'exercice 1997-1998, le secteur d'activité de la Politique microéconomique relèvera les principaux défis en établissant les politiques, les stratégies et les structures nécessaires pour :

- améliorer l'information et les analyses comparatives sur les questions microéconomiques;
- poursuivre la modernisation des structures et du cadre réglementaire régissant le marché;
- stimuler le développement du commerce, consolider les ententes internationales et attirer de nouveaux investissements directs étrangers;
- poursuivre la déréglementation et favoriser la concurrence dans le domaine de l'inforoute;
- améliorer le rendement en matière d'innovation et de S-T.

Le secteur d'activité de la Politique microéconomique veillera à mener et à soutenir des recherches de pointe sur des questions microéconomiques, pour établir ainsi les fondements des décisions stratégiques d'aujourd'hui et de demain . . .

- continuer d'agir à titre de centre d'information sur la stratégie microéconomique du gouvernement et participer à la prise des décisions fondamentales du Ministère relatives, entre autres, à la croissance de la productivité, à l'innovation et au commerce électronique;
- analyser les tendances économiques régionales et provinciales et fournir une perspective régionale en vue de la formulation des politiques;
- mener des recherches et élaborer des programmes pour encourager la formation technique et stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes Canadiens;
- travailler avec d'autres ministères et le secteur privé pour trouver et prendre des moyens de réduire les formalités administratives imposées aux petites entreprises.

. . . à élaborer des lois-cadres et des politiques modernes et efficaces axées sur le marché . . .

- apporter des modifications à des lois clés, comme la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et à la *Loi sur la concurrence*;
- poursuivre les efforts de modernisation dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment en ce qui a trait aux questions relatives à Internet et à l'inforoute;
- élaborer la Stratégie de développement durable du Ministère;
- soumettre l'ensemble du gouvernement fédéral à l'Épreuve d'incidence commerciale;
- élaborer des politiques fédérales visant l'utilisation du Système national de normes et promouvoir, avec le Conseil canadien des normes, l'adoption volontaire de normes.

. . . à stimuler le commerce et l'investissement en participant à l'élaboration de politiques en la matière . . .

- renforcer la stratégie pour la promotion du commerce international afin de doubler, d'ici l'an 2000, le nombre d'exportateurs canadiens qui réussissent à s'implanter sur les marchés internationaux;
- participer aux travaux de l'Organisation mondiale du commerce;
- négocier un traité multilatéral sur l'investissement, qui engage les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques;
- organiser et accueillir la Rencontre des ministres de la PME et le Forum des affaires 1997 de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) (voir l'encadré à la page suivante);
- travailler avec les provinces pour concrétiser les engagements pris dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur et réduire les obstacles au commerce entre les provinces.

RENCONTRE DES MINISTRES DE LA PME ET FORUM DES AFFAIRES 1997 DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE (APEC)

- Industrie Canada présidera la Rencontre des ministres de la PME en septembre 1997, à Ottawa. Pour la première fois dans le cadre de ces rencontres, le forum des affaires prévoit une formule de jumelage d'entreprises de partout au pays, laquelle s'adresse à environ 1 000 PME.
- Résultats escomptés :
  - stimuler les échanges commerciaux, l'investissement et les partenariats technologiques entre les PME de la région de l'APEC;
  - formuler des recommandations stratégiques concernant la capacité des PME de faire des affaires dans cette région;
  - sensibiliser davantage les autres pays membres de l'APEC aux techniques canadiennes de pointe.

CONSEILS STRATÉGIQUES EN S-T

Au cours de sa première année d'activités, le Conseil consultatif sur les sciences et la technologie formulera des recommandations au Premier ministre pour :

- accroître le nombre de spécialistes au pays;
- accélérer la commercialisation des nouvelles connaissances;
- encourager les secteurs public et privé à jouer davantage un rôle de premier plan dans l'économie du savoir.

. . . à établir, pour l'inforoute, des cadres d'orientation et de réglementation favorisant la concurrence . . .

- élaborer, avec Patrimoine canadien, une stratégie nationale d'accès;
- soumettre, en collaboration avec le ministère de la Justice, des propositions en vue de l'établissement d'un cadre législatif régissant la protection des données personnelles au sein du secteur privé;
- prévoir une assise solide pour le commerce électronique et ce, en veillant à enlever les obstacles légaux, à mettre à jour les politiques relatives à la cryptographie et à être un utilisateur modèle;
- élaborer des politiques et des cadres réglementaires favorables à la concurrence, à la convergence ainsi qu'à des services de télécommunications et à une infrastructure et des services de communication de classe internationale, et permettant de clarifier les règles pour les nouveaux services en matière de contenu.

. . . aider à mettre en œuvre la stratégie fédérale en S-T et d'autres initiatives en la matière . . .

- contribuer à l'instauration et à la mise en œuvre de la Fondation canadienne pour l'innovation;
- appuyer les travaux du Conseil consultatif sur les sciences et la technologie, chargé de donner avis au Premier ministre (voir l'encadré);
- préparer le rapport annuel au Parlement sur les activités fédérales en S-T;
- participer, en collaboration avec les autres partenaires du Portefeuille de l'Industrie, à la mise en œuvre de son Plan d'action en S-T;
- tenter de mieux comprendre le rôle de l'innovation dans une économie fondée sur le savoir et de cerner les pratiques exemplaires pour aider les entreprises canadiennes à prendre le virage technologique;
- conseiller le gouvernement sur les questions touchant la recherche universitaire et l'aide fédérale aux grands projets scientifiques;
- promouvoir la commercialisation des résultats des travaux de recherche des instituts publics et universitaires.

Développement sectoriel de l'industrie

Au cours de l'exercice 1997-1998, le secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie aidera les entreprises canadiennes à être concurrentielles sur le marché mondial (voir l'encadré) par divers moyens :

- favoriser la croissance industrielle et la concurrence;
- aider les entreprises canadiennes à se tourner davantage vers les marchés d'exportation et à investir de manière judicieuse dans les biens d'équipement, la technologie et les ressources humaines;
- consolider les capacités des entreprises canadiennes en matière de planification à long terme;
- préparer et rendre plus accessibles les informations stratégiques sur les tendances du commerce, les percées technologiques et les débouchés;
- saisir les occasions pour permettre au Canada de maintenir et d'accroître sa part du marché mondial du tourisme.

Le secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie veillera à accroître la présence des entreprises canadiennes sur les marchés d'exportation et à diversifier les marchés . . .

- élaborer services, produits et programmes de formation pour venir en aide aux exportateurs, notamment de nouvelles sources d'information interactive dans Internet;
- consolider les équipes sectorielles nationales et les réseaux commerciaux régionaux pour fixer des objectifs sectoriels et régionaux, décider d'une affectation stratégique des ressources et mener à bien les stratégies commerciales;
- continuer de trouver les entreprises canadiennes, en particulier des PME, que pourraient intéresser les débouchés éventuels repérés par les délégués commerciaux en poste à l'étranger, et communiquer ces informations au Centre des occasions d'affaires internationales;
- produire et offrir des informations commerciales stratégiques par l'entremise de *Strategis* et élaborer de nouveaux outils pour personnaliser ses services en fonction des divers besoins;

DÉVELOPPEMENT SECTORIEL DE L'INDUSTRIE : AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- Développement sectoriel
  - Cadres de compétitivité sectorielle
- Expansion du commerce
  - Équipe Canada
- Développement de l'investissement
  - Partenaires pour l'investissement au Canada
- Développement technologique
  - Partenariat technologique Canada
- Technologies de l'information et télécommunications
- Recherche en communications
  - Centre de recherches sur les communications
- Informations stratégiques
  - *Strategis*
- Services aux entreprises
  - Centres de services aux entreprises du Canada
  - Administration des prêts aux petites entreprises
- Travaux d'infrastructure Canada-Ontario
- Initiative fédérale du développement dans le Nord de l'Ontario (FedNor)
- Entreprise autochtone Canada
- Commission canadienne du tourisme

- accroître la participation du Canada aux marchés découlant des projets financés par les institutions financières internationales;
- accroître le nombre de contrats accordés à des entreprises canadiennes dans le marché grandissant de la privatisation d'éléments d'infrastructure.

. . . à attirer de nouveaux investissements directs étrangers, tout en conservant les investissements actuels . . .

- continuer à attirer de nouveaux investissements de la part d'entreprises multinationales, et veiller à conserver et à accroître les investissements actuels par l'entremise du programme Partenaires pour l'investissement au Canada (voir l'encadré);
- organiser des campagnes de commercialisation ciblées dans les cinq plus importants pays investisseurs, soit les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne;
- établir de nouveaux partenariats entre le gouvernement fédéral et les municipalités et entre l'administration publique et le secteur privé afin d'attirer l'investissement;

UNE NOUVELLE INITIATIVE : PARTENAIRES POUR L'INVESTISSEMENT AU CANADA

- Partenaires pour l'investissement au Canada est une initiative annoncée en octobre 1996 et à laquelle participent Industrie Canada et le MAECI. L'initiative a pour but d'inciter les grandes multinationales à consentir des investissements stratégiques dans les secteurs en plein essor et à chercher à maintenir le niveau d'investissement dans les secteurs à risque.
- Une équipe de spécialistes ciblera un groupe choisi de multinationales susceptibles d'attirer des investissements à rendement élevé. Elle veillera à :
  - cerner les occasions à saisir pour maintenir ou accroître le niveau d'investissement et attirer de nouveaux investissements étrangers;
  - retenir et à promouvoir intensément les meilleures occasions;
  - établir des stratégies d'investissement pour chacune des occasions retenues et donner suite aux stratégies ciblées.

- établir des critères en matière de développement durable qui seront intégrés aux cadres d'évaluation du rendement des principaux programmes.

. . . à encourager l'innovation technologique et à accroître le taux d'adoption des techniques de pointe dans l'industrie . . .

- dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada (PTC), investir de manière stratégique et judicieuse dans les techniques environnementales et dynamisantes de premier plan ainsi que dans les activités de pointe des secteurs de l'aérospatiale et de la défense, y compris la reconversion des industries de défense, et rendre le programme accessible aux PME;
- continuer de faire une plus large place aux PME dans le cadre de PTC;
- cerner les nouveaux secteurs en plein essor pouvant intéresser d'éventuels investissements de PTC;
- dresser, en collaboration avec l'industrie, des cartes routières technologiques pour repérer les techniques de pointe que doivent adopter les industries canadiennes afin de pouvoir répondre à la demande future des marchés;
- continuer à appuyer la réalisation de la phase II du réseau de recherche appliquée préconcurrentielle PRECARN, afin d'encourager la participation de l'industrie au développement, à l'utilisation et au transfert de la technologie dans les domaines des systèmes intelligents, tels que la robotique évoluée et les réseaux neuronaux;
- mener une étude complète de la compétitivité de l'industrie de l'automobile au Canada ainsi que du cadre stratégique prévu, pour assurer la croissance à long terme de ce secteur;
- élargir les activités de coopération technique avec des partenaires commerciaux comme les États-Unis et le Japon, et encourager l'adoption de normes internationales et l'application de modes de gestion de la qualité.

. . . à stimuler la croissance dans le secteur des technologies de l'information pour placer le Canada à la fine pointe de la technologie de l'autoroute mondiale de l'information . . .

- continuer d'aider les Canadiens à se brancher à l'autoroute de l'information, en accordant une importance particulière aux régions rurales et éloignées, aux jeunes et aux PME;

- élargir les services actuels de Rescol, notamment parmi les Premières nations, et encourager les programmes visant à accroître le nombre d'ordinateurs dans un plus grand nombre d'écoles;
- partager les coûts de la R-D préconcurrentielle essentielle dans le domaine de la technologie de l'inforoute, notamment pour veiller à ce que le Canada joue un rôle de premier plan dans l'utilisation du mode de transmission asynchrone;
- favoriser le développement du Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE);
- mener et soutenir des travaux de R-D sur les techniques de télécommunications de pointe par le biais du Centre de recherches sur les communications.

. . . à améliorer l'accès des PME au capital et à l'information, à stimuler le développement économique, à renforcer les entreprises autochtones et à accroître le tourisme au Canada.

- aider les PME en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LLPE), prévoir des garanties à l'égard de quelque 40 000 prêts totalisant environ 2,3 milliards de dollars en 1997-1998 et stimuler la création de plus de 100 000 emplois;
- appuyer les collectivités afin qu'elles puissent aider les entreprises en plein essor à avoir accès aux sources locales, régionales et nationales de capital-risque;
- favoriser la diffusion d'informations stratégiques aux PME par le biais de *Strategis* et des Centres de services aux entreprises;
- appuyer l'amélioration de l'infrastructure en Ontario ainsi que le développement économique du nord de la province;
- consolider Entreprise autochtone Canada par l'investissement, des accords de partenariat et des initiatives visant à stimuler l'esprit d'entreprise, notamment chez les jeunes Autochtones;
- mieux faire connaître le Canada comme destination touristique de choix, au pays comme dans le monde entier, par le biais de campagnes de commercialisation ciblées et de projets de collaboration avec des représentants des provinces et du secteur privé dans le domaine du tourisme.

Règlements et services axés sur le marché

Au cours de l'exercice 1997-1998, le secteur d'activité des Règlements et services axés sur le marché continuera à promouvoir l'existence d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs canadiens par divers moyens :

- améliorer les informations et les services offerts (voir l'encadré à la page suivante);
- prévoir et appuyer la réforme législative;
- modifier les exigences en matière de surveillance et de conformité;
- élargir les partenariats nationaux et internationaux.

Le secteur d'activité des Règlements et services axés sur le marché veillera à offrir informations et services pour aider les entreprises et les consommateurs à profiter pleinement d'un marché efficace et stable, à y contribuer et à mieux s'adapter aux changements . . .

- effectuer tous les ans plus de cinq millions de transactions avec les clients, de manière plus productive et plus efficace;
- élaborer de nouveaux produits d'information et tirer parti des techniques de pointe en vue de la transmission électronique des documents pour la constitution en personne morale, la diffusion sur *Strategis* de politiques, de lignes directrices et de documents d'information relatifs à la conformité ainsi que la production locale de licences d'utilisation du spectre;
- répondre à la demande accrue de services provenant des clients du secteur de la radiodiffusion et découlant de l'introduction de nouvelles structures de diffusion;
- faciliter l'accès aux données sur la propriété intellectuelle;
- élaborer à l'intention de la PME des documents d'information et de formation sur la concurrence, en vue de les diffuser en direct.

EXEMPLES DE NOUVEAUX MOYENS À PRENDRE POUR AMÉLIORER LES SERVICES

- Fournir des outils de diagnostic en direct afin d'aider les entreprises à éviter de coûteuses erreurs dans l'étiquetage des produits de consommation ou dans la publicité les concernant.
- Continuer à élargir le contenu et les éléments interactifs du Carrefour des consommateurs de *Strategis* et fournir la plate-forme du Réseau de recherche et d'information sur la consommation.
- Donner plus d'envergure au projet pilote de *Strategis*, relatif à la diffusion de données bibliographiques sur les brevets canadiens, afin d'inclure les résumés et les dessins préliminaires.
- Étudier des possibilités de relier électroniquement les clients au Bureau du surintendant des faillites (BSF) par l'intermédiaire d'un fournisseur privé. Les utilisateurs auraient ainsi accès aux informations et pourraient enregistrer électroniquement toutes les procédures de faillite et d'insolvabilité.
- Donner plus d'envergure au site Internet du BSF afin d'y inclure davantage d'informations utiles destinées aux débiteurs et aux nouveaux créanciers ainsi qu'une base de données statistiques plus complète et plus facile à utiliser.
- Continuer à offrir partout au Canada le service téléphonique sans frais pour joindre le Bureau de la concurrence et accroître le nombre de services du Centre des plaintes et des renseignements.
- Explorer les possibilités de partenariat avec l'industrie afin d'améliorer les services d'octroi de licences pour certaines catégories de matériel radio.
- En consultation avec les clients, examiner les moyens de confier les services d'inspection des mesures à des fournisseurs agréés.

. . . à élaborer des normes et des règlements favorisant l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché . . .

- réviser les lois et les règlements fédéraux régissant la concurrence, la faillite, les coopératives, les valeurs mobilières, le droit d'auteur et les dessins industriels, la radiocommunication et la protection du consommateur et rédiger les règles de divulgation du coût du crédit;
- explorer les questions relatives à la conformité des produits de consommation, comme l'exactitude des prix enregistrés par lecteur optique, la validité des étiquettes d'entretien des textiles et la teneur en fibres; le poinçonnage des métaux précieux et des diamants; l'étiquetage des aliments pour animaux et l'harmonisation des normes réglementaires internationales;
- examiner des mécanismes de règlement des différends susceptibles de remplacer le recours aux tribunaux pour défendre les droits des consommateurs;
- étudier l'intérêt d'un processus concurrentiel d'appel d'offres pour l'octroi de licences d'utilisation du spectre dans l'avenir.

. . . à administrer et à appliquer les lois et les règlements axés sur le marché et propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs . . .

- collaborer avec les provinces pour formuler des stratégies d'application fondées sur la coopération afin de protéger les consommateurs et de normaliser les règles de divulgation du coût du crédit;
- remanier le cadre de conformité en matière de faillite et d'insolvabilité, élaborer des stratégies de conformité pour les débiteurs et les syndics et rationaliser le processus pour les faillites de particuliers;

- mettre au point des méthodes plus rentables que d'intenter des poursuites pour assurer la conformité à la *Loi sur la radiocommunication* et le règlement connexe;
- veiller à l'efficacité de l'application des dispositions de la *Loi sur la concurrence* qui ont trait au complot, au truquage des offres, aux fusions, à l'abus de position dominante et à la publicité trompeuse.

. . . à faire accepter un plus grand nombre de normes du marché canadien sur la scène internationale . . .

- participer aux grandes tribunes mondiales, comme l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres organismes internationaux, afin de faire accepter les normes du marché canadien à l'échelle internationale, d'assurer l'harmonisation des processus et de protéger les intérêts des entreprises et des consommateurs canadiens;
- encourager une coopération accrue entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne l'application transfrontalière des dispositions antitrust et les activités de télémarketing;
- viser l'adoption d'un protocole d'entente international qui favorisera la libre utilisation et la libre circulation des téléphones et des terminaux du système mondial mobile de communications personnelles dans le monde entier.

Élaborer de nouvelles méthodes de travail

Gérer des ressources humaines et financières qui vont en diminuant...

- L'amélioration de la performance et des perspectives économiques du Canada repose dans une large mesure sur la maîtrise du déficit fédéral et de la dette. Industrie Canada, comme les autres ministères fédéraux, redouble d'efforts en ce sens. Le budget de février 1995 a retiré à Industrie Canada plus de la moitié de ses ressources financières (sans compter le programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario), a réduit son personnel de plus de 20 p. 100 et a ramené le nombre de programmes du Ministère de 54 à 11. Au cours de l'exercice écoulé, un certain nombre de nouveaux programmes comme Partenariat technologique Canada ont été approuvés, mais tous ont été financés par une réaffectation des fonds du Ministère ou des ressources actuelles du gouvernement. Le budget du Ministère continue de s'amenuiser et passera de 968 millions de dollars en 1996-1997 à 710 millions en 1999-2000.

... tout en répondant à un désir croissant, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, d'avoir un gouvernement qui répond davantage aux besoins et dont l'efficacité s'améliore sensiblement.

- Pour atteindre les objectifs avec les ressources dont il dispose, le Ministère doit adopter un certain nombre de mesures novatrices. C'est ainsi qu'il concevra de nouveaux organismes qui seront mieux en mesure de répondre aux besoins de la clientèle, perfectionnera les connaissances et les compétences de son personnel et aura recours aux méthodes de travail et aux techniques les plus modernes pour réduire les coûts et améliorer la qualité du service.

Industrie Canada élabore de nouvelles méthodes de travail pour tirer le meilleur parti possible des ressources de plus en plus restreintes et mieux servir ses clients.

- Industrie Canada a lancé un certain nombre d'initiatives pour moderniser les programmes et les services afin de répondre aux besoins des Canadiens, aujourd'hui et dans l'avenir. Mentionnons :
  - Exploiter la **technologie de l'information** pour fournir aux clients, à moindre coût, des produits d'information et des services plus accessibles, pertinents et appropriés. *Strategis* est au premier plan des initiatives que mène Industrie Canada pour assurer un service à la clientèle plus efficace, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Sans la technologie électronique, il serait impossible d'assurer un service à un si grand nombre de clients, qu'il y ait eu ou non des compressions budgétaires.

ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX D'INDUSTRIE CANADA

- Centre de recherches sur les communications
- Commission canadienne du tourisme
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Partenariat technologique Canada

– Saisir un plus grand nombre d'occasions d'adopter **d'autres façons d'assurer les services**, y compris la restructuration des procédés, la mise en place de structures institutionnelles plus souples, la formation de partenariats avec le secteur privé et d'autres paliers de gouvernement, et la privatisation de certains services. Le Ministère dispose de cinq organismes de service spéciaux (OSS), ou d'entités équivalentes (voir l'encadré), établis ou approuvés, et d'autres sont à venir. Ces organismes relèvent du Ministère et, dans certains cas, ils bénéficient de l'apport non négligeable de comités consultatifs du secteur privé.

– **Améliorer la mesure des résultats et la justification de l'emploi des fonds** auprès du Parlement et des clients, renforcer la capacité du Ministère d'établir des rapports factuels sur ses résultats en regard de ses principaux objectifs et stratégies, et donner la garantie qu'il continuera à offrir de manière économique des programmes et des services répondant aux besoins des Canadiens.

– **Former davantage de partenariats** avec le secteur privé et d'autres gouvernements, à l'échelle nationale et internationale, pour atteindre des objectifs communs. Les partenariats de premier ordre mis en place grâce à Équipe Canada (entre autres, les équipes sectorielles nationales), à Partenaires pour l'investissement au Canada, à Partenariat technologique Canada, aux Centres de services aux entreprises du Canada, au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE), au Centre de recherches sur les communications et à la Commission canadienne du tourisme sont des exemples de la nouvelle stratégie du Ministère.

– **Lancer des initiatives axées sur la qualité du service** pour mieux comprendre les besoins et les attentes des clients, établir des normes de service à la clientèle, donner une meilleure formation aux employés, et obtenir les commentaires des clients.

– **Renouveler et revitaliser l'effectif d'Industrie Canada** en instaurant un programme de recrutement dans les universités, en adoptant des méthodes de planification de carrière plus efficaces, en assurant une meilleure formation du personnel et des cadres et en adoptant des pratiques novatrices de gestion pour améliorer le climat de travail.

– **Améliorer la gestion financière** en mettant davantage l'accent sur le recouvrement et le réinvestissement des contributions remboursables et des recettes et, en particulier, sur la récupération plus intégrale des coûts et sur un recours accru aux crédits nets et à d'autres mécanismes financiers.

– **Consulter davantage les clients** pour l'élaboration de cadres stratégiques, de programmes et de services.

Bureaux régionaux d'Industrie Canada au service des clients dans tout le pays

Région du Pacifique

Whitehorse
Prince George
Vancouver
Victoria
Penticton
Kelowna

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife
Grande Prairie
Edmonton
Calgary
Lethbridge
Saskatoon
Swift Current
Regina
Winnipeg
Brandon

Région de l'Ontario

Sault Ste. Marie
Thunder Bay
Barrie
Kitchener
London
Chatham
Windsor
Hamilton
St. Catharines
Mississauga
Toronto
Don Mills
Belleville
Kingston
Brockville
Ottawa
Acton
North Bay
Sudbury

Région du Québec

Trois-Rivières
Val-d'Or
Laurentides
Montréal
Hull
Saint-Rémi
Sherbrooke
Sainte-Foy
Rive-sud
Rimouski
Sillery
Chicoutimi

Région de l'Atlantique

Charlottetown
Moncton
Bathurst
Fredericton
Saint John
Halifax
Dartmouth
Sydney
Corner Brook
St. John's

Strategis : site web d'Industrie Canada, offre un accès par Internet à des renseignements stratégiques commerciaux 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 — http://strategis.ic.gc.ca

Buts

- Croissance économique
- Création d'emplois
- Augmentation des revenus

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

INVESTISSEMENT
Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne

INNOVATION
Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir

COMMERCE
Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

MARCHÉ
Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs

EN COLLABORATION AVEC LES CLIENTS ET LES PARTENAIRES D'INDUSTRIE CANADA

Les objectifs de rendement, par secteur d'activité

POLITIQUE MICROÉCONOMIQUE

- Mener et soutenir des recherches de pointe sur des questions microéconomiques pour établir ainsi les fondements des décisions stratégiques d'aujourd'hui et de demain.
- Élaborer des lois-cadres et des politiques modernes et efficaces axées sur le marché
- Stimuler le commerce et l'investissement en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques en la matière
- Établir, pour l'inforoute, des cadres d'orientation et de réglementation favorisant la concurrence
- Mettre en œuvre la stratégie fédérale en sciences et technologie et d'autres initiatives en la matière

DÉVELOPPEMENT SECTORIEL DE L'INDUSTRIE

- Accroître la présence des entreprises canadiennes sur les marchés d'exportation et diversifier les marchés
- Attirer de nouveaux investissements directs étrangers, tout en conservant les investissements actuels
- Encourager l'innovation technologique dans l'industrie afin d'accroître le taux d'adoption des techniques de pointe
- Stimuler la croissance dans les secteurs des technologies de l'information et des télécommunications
- Placer le Canada et les Canadiens à la fine pointe de la technologie de l'autoroute mondiale de l'information
- Mener et soutenir des travaux de R-D sur les techniques de télécommunications de pointe par le biais du **Centre de recherches sur les communications**
- Produire des renseignements commerciaux stratégiques à l'intention des entreprises canadiennes, par l'intermédiaire de *Strategis*
- Améliorer l'accès des PME au capital et à l'information
- Stimuler le développement économique du nord de l'Ontario par l'intermédiaire de **FedNor**
- Renforcer les entreprises autochtones et leurs assises financières par l'intermédiaire d'**Entreprise autochtone Canada**
- Mieux faire connaître le Canada sur la scène internationale comme destination touristique de choix et, par l'intermédiaire de la **Commission canadienne du tourisme**, fournir des informations à l'industrie du tourisme pour l'aider à prendre ses décisions.

RÈGLEMENTS ET SERVICES AXÉS SUR LE MARCHÉ

- Offrir informations et services pour aider les entreprises et les consommateurs à profiter pleinement d'un marché efficace et stable, à y contribuer et à mieux s'adapter aux changements
- Élaborer des normes et des règlements favorisant l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché
- Administrer et appliquer les lois et les règlements axés sur le marché et propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs
- Faire accepter un plus grand nombre de normes du marché canadien sur la scène internationale pour aider les entreprises du pays à soutenir la concurrence mondiale

SERVICES DE GESTION ET SERVICES GÉNÉRAUX

- Gérer et contrôler les fonds ministériels
- Accroître l'efficacité en trouvant de nouveaux moyens de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information et en améliorant la gestion des installations et la gestion-conseil
- Rationaliser les processus de gestion et améliorer la gestion du risque, la mesure du rendement et la justification de l'emploi des fonds
- Renouveler et revitaliser les effectifs pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens
- Expliquer aux Canadiens le rôle et les réalisations d'Industrie Canada
- Promouvoir l'excellence dans la prestation des services au public